UNE INTERVENANTE MAJEURE EN ÉDUCATION

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) regroupe essentiellement des syndicats d'enseignantes et d'enseignants.

Fondée en 1969 alors que le système d'éducation connaissait un bouleversement majeur, axé sur une plus grande accessibilité, elle regroupe aujourd'hui la très grande majorité des enseignantes et des enseignants du réseau collégial, des enseignantes et des enseignants universi-taires contractuels et elle compte aussi des membres de syndicats d'établissements d'enseignement privés du primaire, du secondaire et du collégial. La composition de la FNEEQ représente un atout considérable, car elle permet d'avoir une vue d'ensemble de l'éducation et de développer une grande expertise autant en enseignement primaire et secondaire que collégial et universitaire, tant dans les secteurs public que privé.

La mission première de la FNEEQ est l'amélioration des conditions de travail par la négociation et l'application des conventions collectives. La fédération est engagée dans tous les débats sociaux d'importance et particulièrement ceux qui touchent l'éducation.

La FNEEQ est une fédération de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). La confédération crée un espace supplémentaire de solidarité et de démocratie, tout comme les conseils centraux, essentiels à la vie régionale et à la mobilisation.

Photo : Michel Giroux

Photo : Reynald Leblanc

LES INSTANCES FÉDÉRALES

Ces instances offrent l'occasion de se prononcer sur des enjeux sociaux et politiques, plus particulièrement ceux qui concernent l'enseignement. Le **congrès** est l'autorité souveraine de la fédération. C'est lors du congrès triennal que sont élus les membres du comité exécutif, les personnes déléguées à la coordination des regroupements et celles et ceux du bureau et des comités de la fédération. Les **conseils fédéraux** ont lieu deux fois par année et le **bureau fédéral** se réunit au moins six fois par année.

LES COMITÉS FÉDÉRAUX

Plusieurs comités fédéraux contribuent à la réalisation des mandats de la fédération. Les membres des divers comités soumettent à ceux du comité exécutif et du bureau fédéral des orientations, conformément aux décisions prises par le congrès. Mentionnons, entre autres, le comité action internationale, le comité école et société et le comité femmes.

ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES

AUTONOME ET SOLIDAIRE, LA FÉDÉRATION PORTE SES VALEURS, SES CONVICTIONS ET SES IDÉES.

ÊTRE MEMBRE DE LA FNEEQ
c'est faire partie d'un syndicat autonome et prendre part de façon active et démocratique aux décisions et aux orientations du syndicat.

ÊTRE MEMBRE DE LA FNEEQ
c'est aussi travailler pour la qualité de l'enseignement à tous les niveaux. Nous faisons la promotion d'une éducation ouverte sur le monde, axée sur le développement de la personne et sur une formation qualifiante.

ÊTRE MEMBRE DE LA FNEEQ
c'est aussi participer à l'avènement d'une société plus démocratique, plus égalitaire, plus juste et plus saine, comme le démontrent nos orientations sur la réforme de la fiscalité pour une meilleure répartition de la richesse, sur la participation accrue des femmes aux structures syndicales, sur un environnement plus sain, sur les solidarités internationales avec des enseignantes et des enseignants syndiqués.

Nous vous invitons à ÉLARGIR L'HORIZON DES POSSIBLES avec nous à prendre part aux débats dans vos assemblées et à vous engager activement dans votre syndicat.

fneeq CSN

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

LA FNEEQ À MONTRÉAL
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
Tél. : 514 598-2241
Téléc. : 514 598-2190
Sans frais : 1 877 312-2241

LA FNEEQ À QUÉBEC
155, boulevard Charest Est, bureau 452
Québec (Québec) G1K 3G6
Tél. : 418 647-5865
Téléc. : 418 647-5727
Sans frais : 1 877 271-5865

/FneeqCSN
fneeq.qc.ca

Graphisme : Rachel Desjardins, Claire Senneville

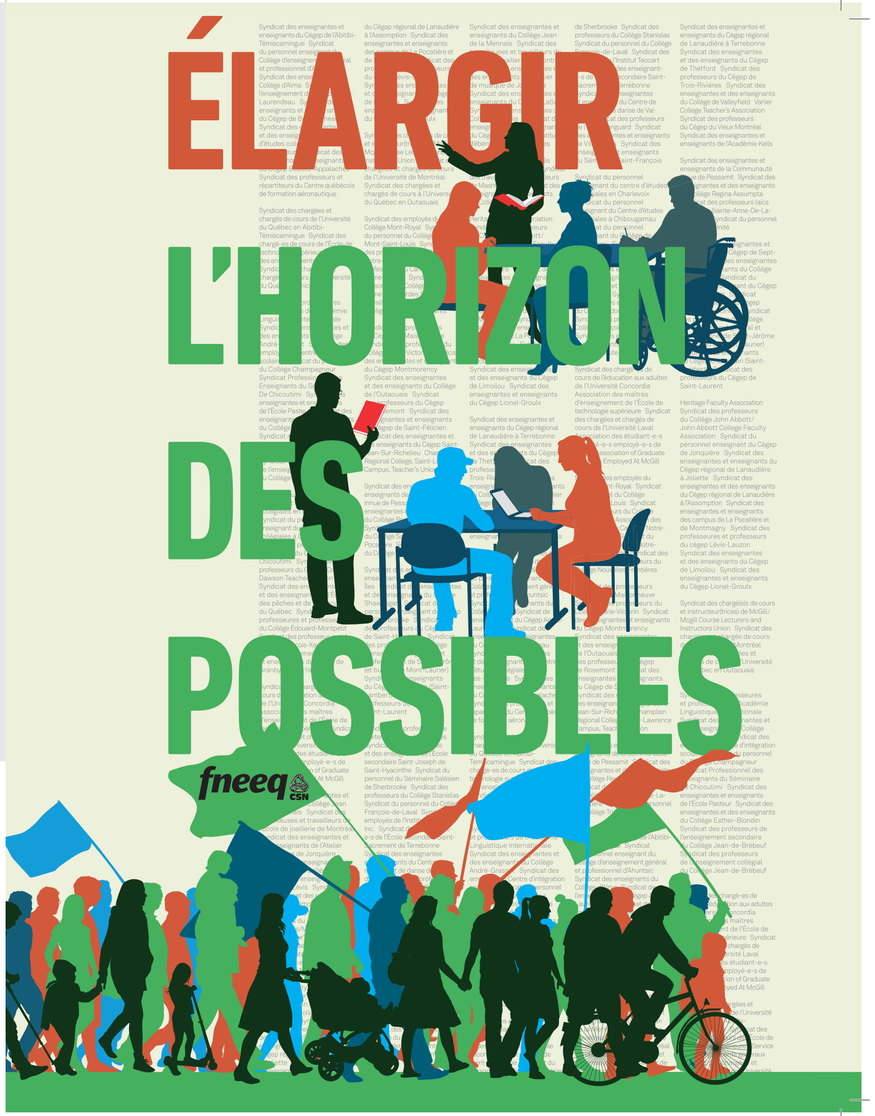
ÉLARGIR
L'HORIZON
DES
POSSIBLES

LA FNEEQ AU FIL DU TEMPS

1969

Trois groupes d'enseignants affiliés à la CSN (SPE-SPEQ-CEGEP) s'unissent pour fonder la Fédération nationale des enseignants québécois

Première convention collective nationale pour les enseignantes et les enseignants des cégeps

Photo : Archives CSN

1971

Accréditation du Syndicat des professeurs de l'Université du Québec (SPUQ)

Déclenchement de la première grève de profs d'universités au Québec

1972

Premier Front commun CSN–CEQ–FTQ.

Lors du conseil fédéral de juin 1972, on procède à une restructuration de la fédération afin d'accentuer le pouvoir de décision des membres et d'accroître la solidarité entre les groupes

Départ du SPEQ

Photo : Archives CSN

1975

Dissolution du SPE et affiliation directe des collèges privés à la FNEQ

Création du comité école et société

1977

Accréditation du premier syndicat de chargé-es de cours au Québec, le Syndicat des chargés de cours de l'Université du Québec-SCCUQ, qui signera sa première convention collective deux ans plus tard

1978

Après l'adoption de politiques fédérales, les syndicats des établissements privés tentent une négociation regroupée qui échouera à cause de la volonté des parties patronales de s'en tenir à une négociation strictement locale

Photo : Pierre Dubois Ferland

1982

Décrets du gouvernement Lévesque
Grève dans les cégeps

Création du comité femmes, la FNEQ devient la FNEEQ

1983

Loi 111 forçant le retour au travail dans les cégeps : plusieurs syndicats défient la loi

1985

Création du comité action internationale

1986

Accréditation du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal après une bataille juridique de sept ans

1987

Grève des chargé-es de cours de l'UQAM et loi spéciale

1988

Désaffiliation de 14 syndicats de cégeps

1989

Création des regroupements : cégep, établissements privés et université

1990

Premier cycle de la négociation regroupée des chargé-es de cours dans les universités

1993

Réforme Robillard : les syndicats des cégeps s'engagent massivement dans les débats suscités par le renouveau collégial

Premier syndicat d'étudiants salariés au Québec : *Association of Graduate Students Employed at McGill* (AGSEM - Association des étudiant-e-s diplomé-e-s salarié-e-s de McGill)

Photo : Hélène Bardeau

1995

La FNEEQ et plusieurs de ses syndicats affiliés participent activement aux États généraux sur l'éducation

Création du comité précarité

1997

Lutte des regroupements privé et université contre la loi 104

2001

La FNEEQ devient membre de l'Internationale de l'éducation

2004

Une importante mobilisation pour la défense du réseau collégial

2008

Publication du manifeste *Pour faire de l'éducation une priorité nationale*

2009

Au terme du processus de dissolution de la Fédération autonome du collégial (FAC), 11 nouveaux syndicats de cégep joignent les rangs de la FNEEQ

Photo : Syndicat des profs cégep de Sherbrooke

2012

Le gouvernement libéral décrète en mai une loi spéciale qui suspend la session alors que des milliers d'étudiants sont encore en grève et qui prévoit sa reprise au cours de l'année scolaire suivante
La FNEEQ négocie un ajout de ressources pour les cégeps touchés

Au 30e Congrès de la FNEEQ, les délégué-es adoptent une recommandation afin d'ajouter un cinquième poste au comité exécutif

Création du comité environnement

Photo : Archives CSN

2013

La FNEEQ prend l'initiative d'organiser un colloque sur les cégeps en région auquel participent aussi la Fédération des cégep et la FEC

Une importante délégation de la FNEEQ participe au Forum social mondial (FSM) à Tunis

2014

La FNEEQ participe activement aux rencontres thématiques et au Sommet sur l'enseignement supérieur tenu par le gouvernement péquiste

Création de l'Alliance des syndicats des professeures et des professeurs de cégep (ASPPC) dans le cadre de la négociation sectorielle

La FNEEQ organise le premier Forum des enseignantes et des enseignants universitaires contractuels

2015

Soirée de l'enseignement supérieur : Rassemblement des groupes syndicaux, étudiants et populaires qui appuient la démarche de la FNEEQ et se joignent à l'organisation des États généraux de l'enseignement supérieur

Importante mobilisation à l'occasion du 1er mai afin de dénoncer les politiques d'austérité du gouvernement libéral. Plusieurs dizaines de syndicats de cégep adoptent un mandat de grève sociale

2017

À l'initiative de la FNEEQ, près de 25 organisations professionnelles, syndicales et étudiantes s'associent pour tenir le Premier rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES). Plus de 500 personnes y participeront et se donneront un second rendez-vous en 2018 afin de garantir le sain essor du réseau de l'enseignement supérieur à la veille des élections provinciales. La FNEEQ en assume la coordination.

LE REGROUPEMENT PRIVÉ

Le regroupement privé compte 39 syndicats. Il a comme objectifs la discussion des enjeux propres à la réalité des établissements d'enseignement privés et le développement de stratégies de négociation. L'engouement envers la syndicalisation ne se dément pas dans les établissements privés. Depuis 2012, pas moins de 11 syndicats ont joint nos rangs.

Le regroupement se réunit quatre fois par année. Chaque syndicat négocie localement sa propre convention collective et bénéficie pour ce faire de l'appui de l'équipe de la fédération. La création d'un ordre professionnel, l'intégration des nouvelles technologies en enseignement, les conséquences des politiques d'austérité et les enjeux entourant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) sont autant de dossiers que traite le regroupement privé.

La vice-présidence du comité exécutif de la FNEEQ responsable du regroupement privé et une équipe composée d'une personne déléguée à la coordination, de conseillères, de conseillers syndicaux et d'employées de bureau appuient les travaux du regroupement et des syndicats.

Photo : Michel Giroux

LE REGROUPEMENT CÉGEP

Le regroupement cégep compte 46 syndicats et représente 85 % des enseignantes et des enseignants du réseau collégial. Il a comme objectifs la négociation et l'application de la convention collective, la discussion et la solution de problèmes communs et la formation de groupes de travail pour l'étude de dossiers particuliers.

Le regroupement se réunit minimalement trois fois par session, davantage en période de négociation. Le regroupement cégep traite également de dossiers particuliers, entre autres, les programmes à faible effectif d'étudiantes et d'étudiants, les programmes d'études menacés, les étudiantes et les étudiants en situation de handicap et le fonctionnement de la formation continue. De plus, le regroupement travaille à l'application de solutions structurantes pour les cégeps en région et la formation à distance.

La vice-présidence du comité exécutif de la FNEEQ responsable du regroupement cégep et une équipe composée d'une personne déléguée à la coordination, d'une personne adjointe à la coordination, de conseillères, de conseillers syndicaux et d'employées de bureau ainsi que de représentantes et représentants aux différents comités de la convention collective appuient les travaux du regroupement et des syndicats.

Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Merinov (CSN) qui regroupe des chercheuses et des chercheurs, des techniciens et du personnel de soutien travaillant dans le domaine de la pêche, de l'aquaculture et de la valorisation de la biomasse aquatique, relève aussi de la vice-présidence du regroupement cégep.

LE REGROUPEMENT UNIVERSITÉ

Le regroupement université est composé de 11 syndicats de chargées et chargés de cours, du Syndicat des tutrices et tuteurs de la Télé-Université ainsi que de l'Association des maîtres d'enseignement de l'École de technologie supérieure. Peut s'y adjoindre l'Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill, qui rassemble les auxiliaires d'enseignement.

Cette instance se réunit environ six fois par année. Son dossier prioritaire est la négociation regroupée. En effet, depuis 2000, les syndicats du regroupement université négocient systématiquement de façon concertée, en se fixant des objectifs communs. En outre, le regroupement intervient dans le débat public sur les questions universitaires, comme la gouvernance des établissements ou les droits de scolarité. Mentionnons en terminant qu'il participe activement aux conférences de la Coalition of Contingent Academic Labor (COCAL), qui réunit des enseignants à statut précaire du Canada, des États-Unis et du Mexique.

La vice-présidence du comité exécutif de la FNEEQ responsable du regroupement université et une équipe composée d'une personne déléguée à la coordination, de conseillères, de conseillers syndicaux et d'employées de bureau appuient les travaux du regroupement et des syndicats.

Photo : Sonia Bissonnette